



Paris, le 18 juin 2009 N° 25-09

## Compte rendu de l'Assemblée générale mixte du 18 juin 2009

## Modalités de mise en paiement du dividende en actions ou en numéraire

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Maurel & Prom réunie le jeudi 18 juin 2009 sous la présidence de Monsieur Jean-François HENIN, Président-Directeur Général, a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes sociaux et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et a donné quitus au Conseil d'administration.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée des actionnaires a approuvé le versement d'un dividende de 0,35 € au titre de l'exercice 2008.

L'Assemblée a décidé d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour un paiement du dividende soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Le prix d'émission des actions Maurel & Prom remises en paiement a été fixé à 11,48 euros. Ce prix correspond à 95% de la moyenne des premiers cours de l'action Maurel & Prom sur le marché d'Euronext Paris aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale annuelle, après arrondi et déduction du montant net du dividende par action, soit 0,35 euro.

Tout actionnaire qui souhaiterait bénéficier de cette option devra formuler sa demande, auprès de son établissement financier, entre le 22 juin 2009 et le 10 juillet 2009 inclus. Les actionnaires recevront de leur intermédiaire financier teneur de compte-conservateur une demande d'instruction qu'ils devront lui retourner remplie et signée.

A défaut d'exercice de cette option dans les délais précités, le solde à distribuer sera versé intégralement en numéraire. Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions nouvelles ainsi créées seront délivrées sous la forme nominative ou au porteur en adéquation avec le compte de l'actionnaire qui y a donné droit. La date de livraison des actions nouvelles et le paiement en espèces du dividende sont fixés au 23 juillet 2009. Elles porteront jouissance au 1er janvier 2009.

Les actions nouvelles seront cotées sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris S.A sur la même ligne que les actions existantes.

La date de détachement du dividende de l'action est fixée au 22 juin 2009.



L'option de recevoir le dividende au titre de l'exercice 2008 en actions n'est pas ouverte aux actionnaires résidant dans tout pays pour lesquels une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales ; les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer ; les ordres en provenance de ces pays ne seront pas acceptés. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions et conséquences relatives à une telle option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale et sont encouragés en particulier à consulter leurs conseillers fiscaux. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions.

Plus d'informations : www.maureletprom.com

## Communication: INFLUENCES

Clémentine Dourne

①: 01 42 72 46 76

: communication@agence-influences.fr

**Catherine Durand-Meddahi** 

①: 01 42 72 46 76

: communication@agence-influences.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des évènements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A - CAC mid 100 Indice Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA** 

## Prochains rendez-vous:

30/07/2009 Chiffre d'affaires premier semestre 2009

27/08/2009 Résultats premier semestre 2009

10/09/2009 Résultats premier semestre 2009 - Présentation SFAF

29/10/2009 Chiffre d'affaires troisième trimestre 2009